

participer à des activités qu'ils n'entreprendraient pas ou ne pourraient faire de leur propre chef.

Voici, en résumé, les divers types d'aide fournie par le nouveau PDME :

Initiatives gouvernementales — Foires et missions commerciales. En vertu de ce programme, le gouvernement assume une partie du coût de la participation, dans des stands nationaux, à des foires commerciales en dehors du Canada, parraine des missions commerciales de gens d'affaires canadiens qui se rendent à l'étranger pour trouver de nouveaux marchés, et accueille au Canada des missions de gens d'affaires et de fonctionnaires étrangers qui peuvent exercer une influence sur les ventes à l'exportation. Il n'y a pas de limite quant au nombre de ces activités auxquelles une entreprise donnée peut participer. Dans le cas des foires commerciales, une entreprise pourra recevoir de l'aide pour participer jusqu'à trois fois à la même foire. Élément nouveau au programme, un droit de participation est maintenant exigé pour faire en sorte que l'industrie assume une plus grande part des coûts encourus dans les activités parrainées par le gouvernement.

Initiatives du secteur industriel. (Pour ces initiatives, la contribution du gouvernement doit être remboursée si des ventes en résultent). (Limite de quatre demandes par société par année)

Foires commerciales. Des fonds sont mis à la disposition d'entreprises qui désirent participer à titre individuel à des foires commerciales à l'étranger.

Visites. Les frais de voyage encourus, jusqu'à concurrence du montant total du billet d'avion aller-retour en classe économique, seront remboursés pour les voyages au Canada d'acheteurs étrangers et pour les voyages de prospection commerciale hors du Canada par des entreprises canadiennes. Pour les voyages de prospection commerciale aux États-Unis, seules les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 10 millions de dollars sont admissibles à ce remboursement.

Soumissions. Le gouvernement partage les coûts qu'entraîne la préparation de soumissions pour des projets précis à l'extérieur du Canada. Ces projets comportent habituellement une procédure rigoureuse d'appel d'offres, en compétition avec des entreprises étrangères, pour la fourniture de services de consultation, d'ingénierie